



"Stop au gâchis!"

publié le 28/06/2016

Lutte contre le gaspillage alimentaire et réduction des déchets alimentaires

Descriptif :

Une opération de l'ADEME ALPC en partenariat avec la DRAAF et le Conseil Régional

Lancement de l'appel à projets "[STOP au gâchis ! Lutte contre le gaspillage alimentaire et réduction des déchets alimentaires](#)" par l'ADEME ALPC en partenariat avec la DRAAF et le Conseil Régional ALPC.

L'objectif de cet appel à projets est de promouvoir et soutenir des projets exemplaires et innovants de lutte contre le gaspillage alimentaire et de réduction des déchets alimentaires, à tout niveau de la chaîne alimentaire (de la production à la consommation).

Notons que les actions pédagogiques peuvent être financées à hauteur de 70% et que cet appel à projet s'inscrit parfaitement dans le cadre d'une **démarche globale de l'établissement**, en lien avec une labellisation **E3D**.

Téléchargez le règlement de l'opération :

 [Règlement de l'appel à projets " Stop au gâchis"](#) (PDF de 1.6 Mo)

Consultez les modalités de dépôt du dossier :

 [Informations sur la plateforme ADEME de dépôt des dossiers](#) (PDF de 1.3 Mo)

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 1er août 2016 .

Contact : Cécile FORGEOT , Cecile.forgeot@ademe.fr , 05.49.50.20.30
